

Le Cornusso

JANVIER 2017



Numéro 31

LE MOT DU MAIRE

Il est de coutume en fin d'année de jeter un œil dans le rétroviseur afin de faire un point sur l'avancée des différents dossiers, mais également de tracer des perspectives pour les mois à venir.

Je voudrais tout d'abord évoquer les dossiers de notre Communauté de communes Larzac et Vallées. En début d'année 2016 nous nous interrogeons sur les impacts et les enjeux posés par l'arrivée de la 13^{ème} demi-brigade de légion étrangère sur le camp du Larzac.

A ce titre nous avons mis en place un comité de pilotage chargé de réfléchir aux différentes problématiques.

Le comité de pilotage avec l'aide d'Aveyron Ingénierie a tout d'abord étudié les différents sites possibles pour l'implantation du futur collège du Larzac qui sera construit par le Conseil Départemental. Une étude multicritères a analysé trois sites d'implantation potentiels : le carrefour des Places, l'Hospitalet du Larzac et La Cavalerie. A l'issue de cette étude, le Conseil Communautaire a choisi le site de La Cavalerie notamment en raison des contraintes réglementaires et environnementales qui pesaient sur les autres sites.

Le futur gymnase communautaire sera également implanté à la Cavalerie. Cet équipement qui sera ouvert et accessible à toutes les associations et écoles de notre territoire se trouve conforté par l'arrivée de la Légion. Sa localisation permettra de mutualiser son fonctionnement au maximum entre les divers utilisateurs.

2017 : RECENSEMENT DE LA POPULATION SUR NOTRE COMMUNE

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Un coordonnateur communal et deux agents recenseurs ont été nommés pour effectuer ce travail. Ces personnes sont désignées par arrêté municipal.

Les deux agents recenseurs Cécile LEPELIER et Marion SEVESTRE seront pilotés par le coordonnateur communal Régine FABREGUETTES.

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur : il sera muni d'une carte officielle avec photo et tampon de la mairie.

L'agent recenseur vous remettra le questionnaire à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Nous vous rappelons que la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles et sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Les agents recenseurs et le coordonnateur communal sont tenus au secret professionnel : tout manquement expose celui qui s'en rendrait responsable à de lourdes sanctions pénales.

Le recensement de la population permet de donner de nombreuses informations sur la population vivant en France et nous permet de mieux comprendre l'évolution de notre pays comme de notre commune.

Le recensement détermine la population légale de notre commune. La population légale permet notamment de fixer le montant de la DGF (dotation globale de fonctionnement) une recette de fonctionnement très importante dans le budget de la commune.

Le dernier recensement sur notre commune a été effectué en 2012.

Les résultats officiels du recensement de notre commune nous seront transmis par l'INSEE après que cet organisme ait effectué son travail de contrôle.

Une réflexion sur l'extension des équipements d'accueil pour la petite enfance a également été engagée. La crèche passera courant 2016 de 12 à 18 places et de 3 jours d'ouverture par semaine à 5 jours.

Enfin, pour accueillir les familles dont l'arrivée va s'échelonner jusqu'en 2018, plusieurs programmes de constructions ont été engagés ou sont en cours de développement sur la Communauté de communes : à la Cavalerie bien sûr, mais aussi à l'Hospitalet, à Nant, à Fondamente, à Sainte Eulalie et enfin à Cornus avec un programme immobilier privé porté par Sud Massif Central Habitat.

Au-delà des dossiers liés à l'accueil de la légion, la Communauté de Communes poursuit également le travail sur les autres sujets relevant de ses compétences.

La révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est bien engagée avec un diagnostic finalisé qui a fait l'objet d'une présentation aux services de l'Etat. Le travail sur le zonage se déroulera au printemps prochain.

Cette révision est menée en parallèle avec l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sud Aveyron porté par le Parc des Grands Causses. Ce document d'urbanisme qui s'impose aux PLUi sera consultable lors d'une enquête publique en début d'année.

Parmi les autres dossiers portés par l'intercommunalité, on peut également citer la préparation du transfert de la zone d'activités départementale de la Cavalerie qui deviendra communautaire en 2017. C'est l'une des conséquences de la Loi NOTRe qui modifie la répartition des compétences entre les collectivités.

Enfin 2016 a été pour la Communauté la première année de fonctionnement du service de collecte des ordures ménagères sur l'ensemble des 16 communes. Le bilan de fonctionnement du service, même si l'ajustement de quelques ajustements est très positif.

Afin de mener à bien ces dossiers, les effectifs de la Communauté de Communes se sont renforcés avec le recrutement de Clément GEORGE, originaire de Saint Etienne de Gourgas qui a rejoint le siège de la Communauté à Cornus. Il est chargé de mettre en œuvre le projet territoire à énergie positive (qui finance un mi-temps de son poste), mais aussi de suivre les aspects techniques liés au service déchets, ainsi que du suivi des dossiers du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable).

En ce qui concerne notre commune, l'aménagement de Ladoux est terminé avec le boulo-drome et son éclairage qui satisfont le plus grand nombre.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin des informations sur les différents travaux de la commune (école ; voirie...).

Une étude a été engagée sur l'assainissement de La Bastide des Fonts.

Notre projet phare, l'aménagement d'une maison des services va prochainement entrer dans la phase concrète de réalisation. En effet, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour ouvrir les offres des entreprises et les 15 lots du marché sont couverts.

Une réunion de présentation du projet à l'ensemble de la population sera organisée en début d'année.

La maison des services sera un lieu de vie rassemblant les divers services à la population (médicaux et para médicaux, ADMR) avec une salle de rencontre et permettra de dynamiser notre centre bourg. Quatre logements pour seniors y sont également prévus.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur implication et leur investissement dans le suivi des dossiers ainsi que les employés municipaux.

Christophe LABORIE



Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre 2016 se sont déroulées à Cornus et à la Bastide des Fonts, un apéritif a été servi à l'issue de ces cérémonies.

Une gerbe a également été déposée au monument aux morts de Canals.



NOUVELLES DU RPI CORNUS-FONDATE-NT ST BEULIZE

A cette rentrée 2016, l'école de la Fage à Cornus compte 22 élèves et celle de Fondamente 26.

La garderie n'est plus gérée par l'Association Familles Rurales de Cornus mais par l'Association Familles Rurales de Fondamente, c'est Marion qui accueille les enfants de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h00 tous les jours et qui anime également les activités périscolaires avec Régine Auglans.

A la rentrée des vacances de Toussaint, Mylène a repris son poste d'ATSEM à Fondamente et vu le nombre important de petits, Marion a été embauchée 3 matinées par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Depuis le début de l'année, les élèves sont allés au musée de Lodève et au prieuré de Grandmont ; ils ont également assisté au spectacle de la Belle et la Bête. Ils ont pris des cours de chants avec Barbara pour préparer le spectacle de Noël qui a eu lieu le jeudi 15 décembre après midi.

Nous remercions par avance, Christelle et Christian Sagonero ainsi que Laurent Bregoin pour leur implication dans les activités périscolaires pour les mois à venir.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Pauline BERTHOMIEU, Olivier FABRE



MAISON DES SERVICES

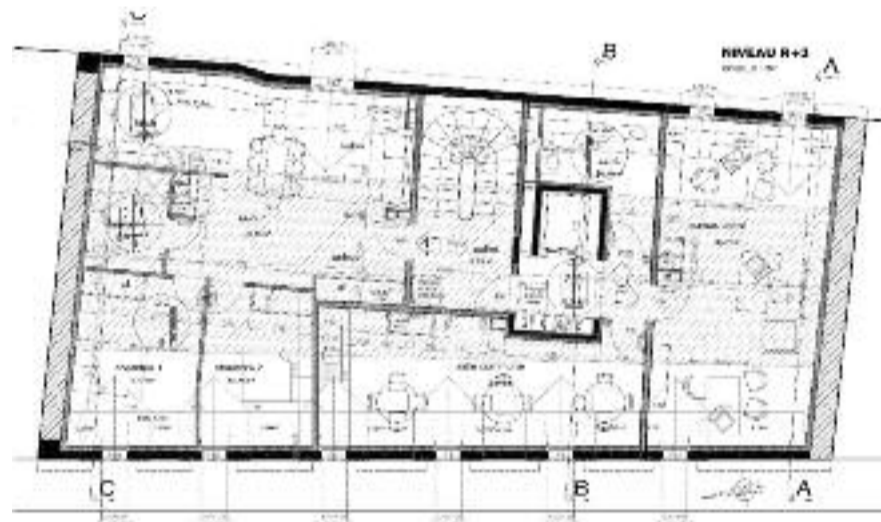
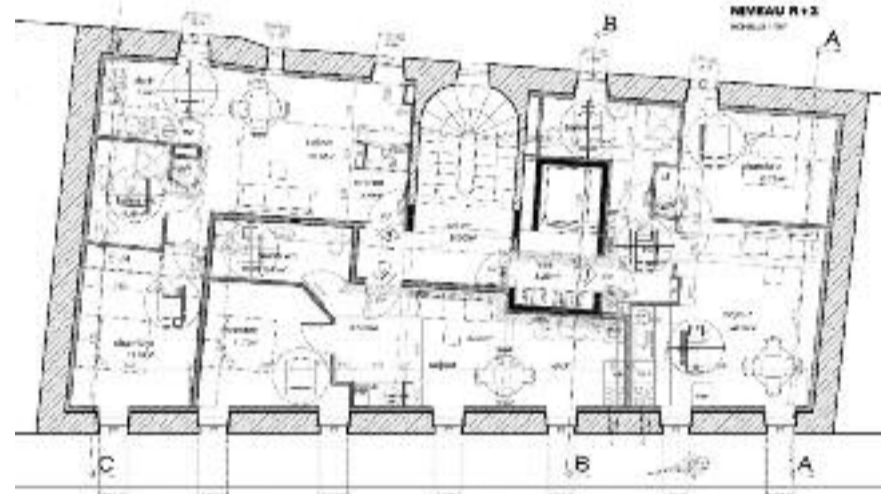
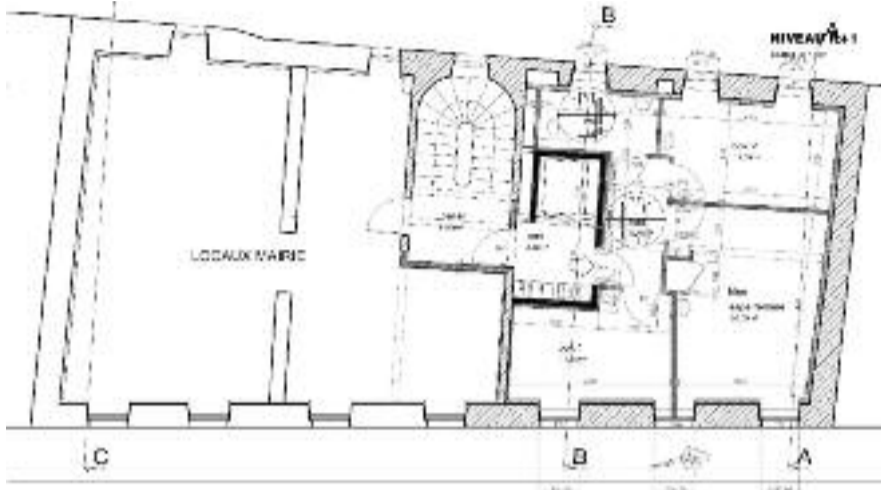
L'appel d'offres a été effectué, les entreprises ont été retenues lors du conseil municipal du 16 décembre 2016 (confère tableau ci-après).

Le montant prévisionnel des travaux HT (non compris les honoraires) s'élève à 721 790,38 euros.

Le vendredi 27 janvier 2017 à 18H00 à la salle des fêtes de Cornus, nous présenterons avec le bureau d'architecture le projet dans son ensemble à la population. Cette réunion sera suivie de la cérémonie des vœux. Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.

LISTE DES ENTREPRISES

- 01 - Démolition gros œuvre ravalement Bonnefous/Romero
- 02 - Charpente bois Druilhet
- 03 - Couverture Bennefous
- 04 - Menuiserie aluminium Fevrier
- 05 - Cloisons sèches isolation Caumes et fils
- 06 - Menuiserie bois Fevrier
- 07 - Faux plafond Zuliani
- 08 - Revêtement sols souple Arles
- 09 - Carrelage faïence Les chapes d'olt
- 10 - Peinture Gaston
- 11 - Serrurerie Angles
- 12 - Electricité Malaval
- 13 - Chauffage sanitaire ventilation Billy
- 14 - Ascenseur Auvergne ascenseur



L'AUTOSTOP REZOPOUCE

Le dispositif RézoPouce est lancé depuis octobre 2016 sur le Larzac et vient ainsi compléter le réseau mis en place en 2015 sur le Saint-Affricain. Mis en place par la commune de Cornus, il permet d'apporter une solution simple et conviviale pour les petits trajets du quotidien.

RézoPouce c'est :

- Se déplacer facilement au quotidien
- Rencontrer des personnes proches de chez nous
- Faire des économies sur les petits trajets
- Etre écoresponsable sans contraintes

RézoPouce, c'est de l'autostop organisé, spontané et sécurisé, qui ne demande qu'une inscription gratuite que l'on soit passager ou conducteur ! Il suffit d'obtenir sa carte de membre pour pouvoir utiliser le dispositif. Les conducteurs disposent d'un macaron facilement reconnaissable sur leur pare-brise.

A Cornus, deux arrêts sont matérialisés dans le centre du village, un en direction de Millau et

l'autre en direction de Saint-Affrique.

Pour s'inscrire gratuitement ou se renseigner, rendez-vous à la Mairie de Cornus (05 65 99 38 47) ou en ligne sur www.rezopouce.fr.

N'hésitez pas à vous inscrire : plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

Contacts et renseignements :

Parc naturel régional des Grands Causses
05.65.61.35.50
www.rezopouce.fr



DES NOUVELLES DU PETIT VILLAGE DE CANALS

Les fêtes de fin d'année approchent et sur la place du village, les enfants ont décoré l'arbre de Noël.



Un sapin décoré orne également la maison du Guilhaumard, lieu de rencontre apprécié par les habitants du village.

Tout dernièrement dans cette salle, un repas a rassemblé les adhérents de l'Association du Chardon Bleu pour clore les animations de l'année 2016 en beauté.



Actuellement, d'importants travaux commandités par le Département, se déroulent à la sortie du village direction la Bastide des Fonts sur la route départementale (RD 140).

Afin d'améliorer la sécurité et la circulation des usagers, des travaux de terrassement suite à des désordres sur un mur de soutènement seront réalisés, un virage sera également élargi.

C'est l'Entreprise Costes qui est chargée des travaux.



Durant l'année, nous avons mis à jour une grande partie des concessions au cimetière de Canals. A ce jour, quelques personnes ne nous ont pas répondu.

Nous les relancerons prochainement.

Nous sommes heureux d'accueillir une famille de plus : il s'agit de M. BRIAND Walter et Mme FOURNIE Sandra et leur fils Enzo.

Enzo fréquente l'école de Cornus. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation.

Serge JAYET et Gérard PAUL

ASSAINISSEMENT

Comme tous les ans à pareille époque, a lieu au conseil municipal l'analyse des comptes du budget assainissement pour déterminer le prix du M3 et de l'abonnement de l'année à venir. Pour les abonnés de Cornus c'est déjà la 7ème année que nous intégrons l'assainissement.

En 2016, plusieurs événements sont intervenus :

- La prise en compte pour la première année de l'extension du réseau et de la station de Canals, soit 22 abonnés en plus des 198 de Cornus. Un problème de facturation de Véolia va décaler l'incidence du passage en assainissement des abonnés de Canals sur la première facture de 2017.

- Le remboursement anticipé du prêt « assainissement » et le remplacement par un prêt de même

durée mais à 2,2 %, engendre une économie de 2767 € sur le remboursement de l'annuité

- La durée d'amortissement a été fixée à 40 ans pour les réseaux, 20 ans pour les stations et 15 ans pour les pompes.

Au vu des résultats 2016, le conseil municipal décide de ne pas augmenter pour 2017 la part fixe (114 euros par abonnement) et la part proportionnelle (1,43 euros/m³) : donc pas d'augmentation prévue pour 2017 concernant l'assainissement de l'ensemble de la Commune : les travaux d'assainissement sur Canals n'engendrent pas une augmentation du prix de l'eau (part assainissement).

Michel PONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nous avons évoqué à plusieurs reprises auparavant, la nécessité de rénover le sol de la salle des jeunes. Une nouvelle chape sera posée, qui leur facilitera grandement l'entretien. Le devis de l'entreprise Renaud Clavel a été accepté à l'unanimité pour un montant de 1875,98 euros.

L'hiver et le froid s'installent petit à petit. Bien que courtes en cette saison, les journées sont parfois longues pour les personnes âgées seules et isolées. Chacun dans son voisinage, pensons à prendre de leurs nouvelles de temps à autre, c'est essentiel pour leur maintien à domicile.

Comme chaque année, la semaine précédant Noël, les membres du CCAS, aidés de nombreux bénévoles oeuvrent à la décoration de notre salle de Ladoux.



A l'occasion des différentes manifestations de ces fêtes de fin d'année (spectacle musical des enfants de l'école, quines, goûter de Noël,...) tout le monde est invité à venir admirer les beaux sapins illuminés et leurs ornements.



Claudine FABREGUETTES

Remerciements :

Merci à Pauline Fabreguettes et Sébastien Bec, leurs familles et amis, qui ont fait don au CCAS de Cornus, d'une partie de la quête faite en mairie, à l'occasion de leur mariage.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

QUOI DE NEUF À LA BASTIDE ?

A vrai dire, on serait tenté à première vue de répondre à cette question « Eh bien, pas grand-chose » tant les six derniers mois ont pu paraître calmes voire ternes aux yeux de certains. Pas de grands travaux, de réalisations concrètes, tant sur le plan matériel que récréatif. On peut par exemple, déplorer l'annulation du feu de la St Jean, l'absence d'un projet collectif à présenter devant un public qui commençait véritablement à se fidéliser ou l'étiollement de nos réunions mensuelles. Ce n'est pas moi qui vous dirais le contraire. Et pourtant...

Ne nous laissons pas gagner par le pessimisme ambiant qui gangrène notre société et voyons le verre à demi plein plutôt qu'à moitié vide. Grâce à l'énergie, la générosité, la constance et la gentillesse des uns et des autres, de petites réalisations méritent d'être saluées et reconnues d'utilité générale. En voilà quelques exemples.

A force de patience et de volonté d'aboutir, une date a finalement été trouvée au mois d'août pour un repas de village qui s'est déroulé dans un climat de partage et de bonne humeur. En fin octobre, grâce à Pascal et Dominique qui nous ont fournis en châtaignes d'une exceptionnelle grosseur, nous avons pu faire une « biroulade » qui a réuni les villageois de 89 ans à 4 mois ! Et le 23 décembre, à l'initiative de Marva et d'Antoine, nous nous retrouverons nombreux autour d'un chaleureux apéritif dînatoire.

A ces moments de rencontres s'ajoutent les menus travaux individuels ou semi-collectifs qui contribuent à l'entretien de notre village. Un grand merci à nos mamies qui donnent un remarquable exemple de dévouement à la cause commune. Georgette poursuit avec courage le nettoyage et le fleurissement du quartier haut. Cette année, certains talus lui ont tout de même donné du fil à retordre et Gérard, sous son œil vigilant, a pioché, taillé, ratissé et arrosé avec beaucoup de dévouement.

Depuis fort longtemps déjà, Marcelle accomplit des allées et venues quotidiennes pour ouvrir et fermer notre petite église et sonner l'Angelus du soir. Grâce à elle, notre chapelle reste offerte aux habitants du village ainsi qu'aux gens de passage qui ne manquent pas de s'étonner de sa beauté et de sa netteté.

Et puisqu'il est question de l'église, un grand merci à Antoine pour la belle couronne de l'Avent qu'il ne manque pas de réaliser chaque année et à Odile et Cécile, à qui je me suis jointe, pour la belle crèche offerte à l'admiration et au recueillement de tous. Cette année, vous pourrez apprécier son originalité mais surtout les belles maisonnettes, datant du temps de Raymond, méticuleusement restaurées par Pierre, avec un soin et une dextérité qui méritent notre reconnaissance et nos félicitations.

Mais le chapitre entretien est loin d'être épuisé ! En effet, par deux fois, en Août et en fin octobre, une équipe vaillante et enjouée s'est retrouvée à pied d'œuvre au cimetière pour tondre, arracher les herbes, soigner les allées et les tombes. Un grand merci pour le matériel de débaillement prêté et bravo à toutes les bonnes volontés qui se sont mobili-



Merci à Pierre Coulet

sées, donnant un bel exemple de travail collectif dont nos prédécesseurs étaient coutumiers.

Pensons également au rôle important tenu par les enfants venus en vacances. Durant l'été, ils ont redonné vie à la salle de l'ancienne école en utilisant quotidiennement la table de tennis de table et le baby-foot. En fin d'été, grâce aux planches des balançoires refaites par Guy et installées par Pascal Arnaud, ils ont pu profiter du matériel installé sous le tilleul et se joindre aux adultes qui se retrouvent quotidiennement à l'ombre de l'arbre tutélaire pour converser agréablement.

Citons enfin la rencontre du 11 novembre. Chaque année, la cérémonie au monument réunit des habitants du village, confortés par la présence des voisins et amis de toute la commune. Avec respect et dignité, il est fait mémoire des soldats de notre village.

En 2015, le soleil d'une étonnante douceur avait permis de réaliser l'apéritif qui suit la cérémonie sous le tilleul. Cette année, impossible de réitérer ce qui restera probablement de l'ordre de l'exception. C'est donc dans la salle de l'ancienne école qu'a été partagé le verre de l'amitié.

Ainsi va la vie d'un village de moins de 40 habitants, constituée de petits riens qui, mis bout à bout, tissent maille à maille les liens solides et fraternels d'un lieu où il fait bon vivre.

Marie-Christine LEPELIE



Cérémonie du 11 novembre.

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

MAISON DES SERVICES :

Un diagnostic « amiante avant travaux » doit être réalisé par la SCP Géomètres Experts Jean-Luc Gravelier et Christophe Fourcadier de Millau. Dès que le résultat de ce diagnostic sera connu, l'appel d'offres pour les travaux sera lancé.

TOITURE ECOLE :

Une partie de la charpente et de la volige étant en mauvais état, des travaux supplémentaires ont été effectués pour un montant HT de 12 564,50 euros.

Le conseil municipal décide de demander un devis à des entreprises de nettoyage pour vider et

nettoyer les combles de l'école compte tenu des difficultés d'accès.

La garderie de l'école est gérée par l'Association Familles Rurales de la Cavalerie mais mise à disposition de la commune. Le Conseil Municipal décide qu'une participation de 20 euros par famille sera demandée.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs, les enseignants ont demandé en plus de l'ATSEM, une personne supplémentaire qui effectuerait 3 heures 30 matinées par semaine. Le Conseil Municipal accepte cette demande : un contrat à durée déterminée sera établi pour l'année scolaire 2016-2017, les

frais seront partagés entre les deux collectivités.

BUDGET PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE :

Un budget concernant uniquement l'installation photovoltaïque sur la toiture de l'école a été établi : il est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal décide d'amortir les réseaux d'assainissement sur 40 ans, les stations d'épuration sur 20 ans et les pompes de relevage sur 15 ans.

TRAVAUX APPARTEMENT ANCIEN BATIMENT POSTAL :

Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année : le coût estimé est de 20 615 euros TTC.

QUESTIONS DIVERSES :

La commission de sécurité a effectué sa visite courant septembre à la salle des fêtes : pas d'anomalie majeure.

Le projet de signalétique concernant le bourg de Cornus suit son cours.

Suite à l'audit énergétique effectué dans les salles de Ladoux, il est décidé de demander un cahier des charges à Aveyron Ingénierie afin de rénover et isoler ces salles.

Le coût des travaux a été évalué par le Bureau d'Etudes EFFI-TECHNIQUE missionné par le Parc Naturel Régional des Grands Causses à 43 600 euros TTC.

Le projet de parcours sportif paraît difficilement aménageable dans le parc de Ladoux, affaire à suivre.

Suite à la demande de M.BRIAND Walter et de Mme FOURNIE Sandra, une partie de la parcelle H 118 sur Canals leur sera attribuée en location pour un loyer annuel de 15 euros.

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2016

ETUDE FAISABILITE ASSAINISSEMENT DE LA BASTIDE DES FONTS :

Un zonage d'assainissement collectif avait été établi en 2000 ; il semble être un peu trop étendu.

Monsieur le Maire propose de mandater Aveyron Ingénierie afin d'établir un état des lieux bien précis et voir quel système d'assainissement pourrait être mis en place.

Le Conseil Municipal décide de mandater pour ces études Aveyron Ingénierie et autorise monsieur le maire à signer une convention avec Aveyron Ingénierie.

REZOPOUCE :

Ce dossier est porté par le Parc Naturel Régional des Grands

Causses, une stagiaire du Parc est venue en mairie présenter ce dossier à des élus du conseil municipal.

Ce dispositif équivaut à un auto-stop organisé donc plus sécurisé plutôt prévu pour des trajets de courte distance. L'engagement dans ce dispositif est de trois ans. Le coût est de 131 euros par an.

Pour Cornus trois points d'arrêt ont été proposés : deux dans le bourg de Cornus, un aux Places. Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal pour ce dossier là qui à l'unanimité des membres présents décide d'adhérer pour 3 ans à REZOPOUCE.

ACHAT ORDINATEURS ECOLE :

Deux devis pour l'achat de 8 ordinateurs ont été demandés. Le

conseil municipal accepte le devis présenté par M. Delimbeuf Edouard pour un montant de 3228€.

PROJET PARCOURS SPORTIF :

Quelques jeunes du village ont établi un petit document présentant un projet de parcours sportif à Ladoux. Claudine Fabreguettes rappelle qu'il faudra procéder à l'installation de la table de ping pong achetée par le CCAS. Olivier Fabre et Nicolas Lavielle sont désignés comme interlocuteurs référents pour ces dossiers.

CONTRAT DE MAINTENANCE :

Un projet de contrat de maintenance des installations électriques du bâtiment de l'école de

la fage a été établi par Christophe Frayssignes pour un coût annuel de 150 €.

Ce contrat a été demandé par Patrick Aurusse suite à un état des lieux de l'école établi par Aveyron Ingénierie dans le cadre de sa mission « diagnostic des écoles publiques »

Le conseil municipal accepte cette proposition de contrat de maintenance et autorise monsieur le maire à le signer.

QUESTIONS DIVERSES :

Un devis sera demandé pour la remise en état du chemin de la Calade à la Bastide des Fonts par l'intermédiaire du PNRGC.

Les habitants du hameau de Sorgues et des Costes ont demandé à être raccordés au réseau de distribution d'eau de Cornus ; leur courrier sera transmis au SIAEP du Larzac.

Gérard Paul et Serge Jayet sont désignés pour s'occuper du dossier de la Maison des Services.

CORNUS AU CŒUR DU PAYS TEMPLIER

Chaque année, aux beaux jours, des groupes de randonneurs, des touristes de passage s'arrêtent afin de découvrir notre beau village.

Un groupe de personnes aidé de Mme Roxanne WILHELM-JAMMES, Chargée de mission au Parc Naturel Régional des Grands Causses, est là pour nous accompagner dans l'élaboration de ce projet qui lie tourisme et culture historique :

- proposition de circuits fléchés
- signalétiques plaques
- plaques de rue

Plus d'informations, vous seront communiqués dans le prochain Cornussol.

Odetta SALVAGNAC

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Alvie CHANSON GACHET née à St-Affrique le 21 septembre 2016 de Fabrice CHANSON et de Lucie GACHET domiciliés Avenue Louis Alexis Delmas 12540 Cornus

Félicitations aux heureux parents et grands-parents

MARIAGE :

Le 27 août 2016 à Cornus de Pauline FABREGUETTES et de Sébastien BEC domiciliés à St Maurice de Sorgues 12540 Fondamente

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés

DECES :

Le 15 novembre 2016 à St Christol les Alès (30) de Régine CAMPOS veuve GAUCCEL

Le 23 octobre 2016 à Orange (84) de Marinette VIGIER veuve POUGET

Le 19 décembre 2016 à Montpellier de Martine FABRE

Le 26 décembre 2016 à Chamalières (63) de Agnès FABREGUETTES veuve RANDON

Toutes nos condoléances aux familles en deuil

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2016

MAISON DES SERVICES :

14 lots ont été mis en appel d'offres, le Conseil Municipal a retenu les entreprises qui avaient fait la meilleure offre.

Le coût total des travaux HT (non compris les honoraires) s'élève à 721 790,38 €.

Fin janvier une réunion de présentation du projet sera faite à la population à l'occasion des vœux.

ASSAINISSEMENT CORNUS/CANALS :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'eau (parts fixe et proportionnelle assainissement) compte tenu de la bonne situation financière de ce budget.

Les travaux sur Canals n'ont pas engendré de coût supplémentaire pour l'abonné.

PPRI (PLAN PREVENTION RISQUES INONDATION SORGUES AMONT) :

Le conseil municipal donne un avis favorable au schéma présenté par l'Etat.

MODIFICATION STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES :

La loi NOTRe prévoit des modifications sur l'application des compétences des communautés de communes ; les communes sont appelées à se prononcer sur ces modifications.

Le conseil municipal approuve ces nouveaux statuts.

ECOLE :

Le Conseil Municipal accepte le devis de Renaud Clavel d'un montant de 1200 € pour le nettoyage des combles de l'école. Ce nettoyage sera effectué au mois de février pendant les vacances scolaires.

Des devis seront sollicités pour les crépis en façade de l'école de la Fage.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la proposition des enseignants sur la nouvelle organisation du temps scolaire qui devait être effective à la rentrée prochaine.

LOCATION GARAGE :

Le conseil donne un avis favorable à la demande de location de garage communal présenté par Nathalie CAYZAC. Le bail prendra effet à compter du 1er janvier 2017 pour un loyer mensuel de 65 euros.

CIMETIERE DE CORNUS :

Des travaux dans les allées seront effectués au cimetière de Cornus, le devis présenté par l'Entreprise HERNAN TP concernant toutes les allées (principales et secondaires) s'élève à la somme de 33 764 euros HT ;

Le conseil décide de réaliser la première partie (uniquement les allées principales) pour un montant de 16 410 € HT.

CHEMIN DE VINENS :

L'Entreprise HERNAN a été retenue pour effectuer des travaux sur le chemin de Vinens pour un coût total de 13 146 € HT.

Marie -Christine Leperlier informe le conseil municipal qu'en compagnie de Gérard Paul et de Bernard Romiguiers ils se sont retrouvés à la Bastide des Fonts pour aller voir les travaux à effectuer sur « la Calade ». Le conseil municipal a pris acte de la demande.